

MON ACTU **ENGAGÉE**

CHAQUE MOIS, L'INFO ESSENTIELLE POUR LES MEMBRES

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



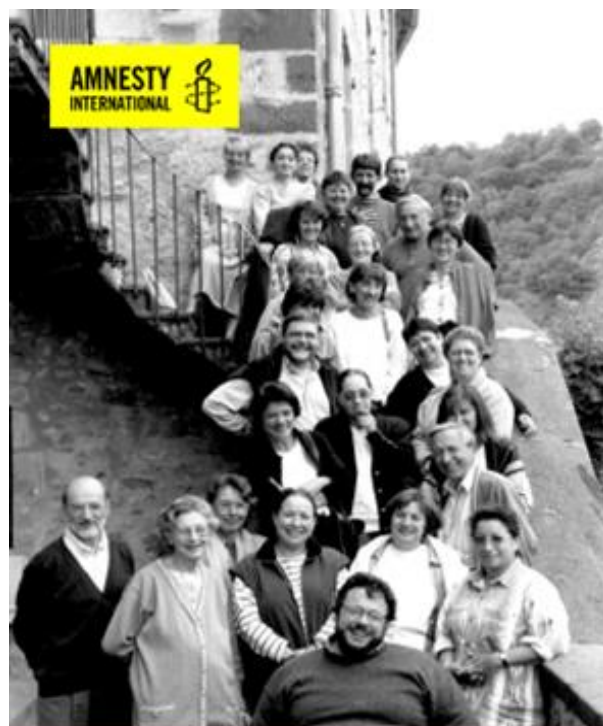
DECEMBRE 2022 – N°79

A LA UNE

LA REGION AUVERGNE D'AMNESTY INTERNATIONAL VIENT DE FÊTER SES 45 ANS DE MILITANTISME !

Les années passent et les anniversaires se succèdent. Après avoir marqué en 2021 les 60 ans de notre mouvement mondial et les 50 ans de notre section, c'est au tour de la région Auvergne de célébrer ses 45 ans d'engagement et d'action pour les droits humains.

A l'occasion de cet anniversaire, les structures locales auvergnates et leurs membres se sont réunis le 19 novembre dernier, à Riom, dans le cadre d'une journée engagée et festive ponctuée de séquences rétrospectives, d'actions militantes mais aussi de débats sur les combats de demain : le dérèglement climatique, les droits des migrants, le droit de manifester et les droits des femmes. Parmi les moments forts de cette journée d'anniversaire, nous retiendrons la présentation du résultat d'un travail de longue haleine réalisé pendant 18 mois par les militantes et militants d'Auvergne pour faire le bilan de leurs 45 ans de militantisme. Un travail qui se matérialise aujourd'hui à travers la publication de [Mémoires d'Auvergne](#), une brochure impressionnante d'une cinquantaine de pages qui réunit des témoignages, des photos, des articles de presse et des hommages. Cette brochure, qui témoigne de la richesse humaine de notre mouvement, n'aurait jamais vu le jour sans la détermination et l'implication des quatre chevilles ouvrières du projet : Bernard Forlot, Claude Vidal, Nathalie Ferrante et Jacques Duplouy. Qu'ils en soient ici vivement remerciés ! Et que soient également remerciés les militantes et militants qui font vivre Amnesty International en Auvergne, avec ténacité, enthousiasme et passion ! ©AIF



Mémoires d'Auvergne
45 ans de militantisme pour les droits humains

L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

ABOLITION NOW !

Ce slogan accompagne le Congrès mondial, organisé en novembre à Berlin par l'association Ensemble contre la peine de mort, en partenariat avec la Coalition mondiale (co-fondée par Amnesty) et les gouvernements français, suisse et allemand. Cette 8ème édition, qui a vu la participation active de Christiane Taubira, a rassemblé des centaines de représentants de la société civile, d'organisations internationales, de gouvernements, de parlements, pour exiger que l'abolition universelle devienne enfin réalité et soit à l'agenda politique internationale. Ces 4 journées riches en débats et en émotions, émaillées de témoignages poignants d'anciens condamnés à mort, d'avocats, de magistrats, de jeunes militants, ont renforcé notre détermination à porter cette cause, trop souvent en perte de vitesse.

Lors de la cérémonie de clôture, Keith Lamar, qui clame son innocence depuis 30 ans dans un couloir de la mort de l'Ohio, a pu slamer ses textes en direct de sa cellule, accompagné au piano par Albert Marquez, compositeur espagnol avec lequel il vient de sortir un disque. Nous avons par ailleurs poursuivi sur place, avec la délégation française du Quai d'Orsay, un dialogue entamé en mai dernier en vue des négociations à l'Assemblée générale des Nations Unies sur la 9ème résolution appelant à un moratoire sur les exécutions- co-parrainée par la France. Le 15 décembre, elle a été adoptée par 125 votes pour, 37 contre et 22 absents, le meilleur résultat enregistré depuis 2007.

SALAH HAMOURI RISQUE L'EXPULSION A TOUT MOMENT

Les autorités israéliennes poursuivent leur harcèlement à l'encontre du défenseur des droits Salah Hamouri. Fin novembre, elles ont annoncé la révocation de son statut de résident de Jérusalem-Est ainsi que son expulsion imminente vers la France. L'expulsion illégale des territoires palestiniens occupés constitue une grave violation de la Quatrième Convention de Genève, et un crime de guerre. De plus, cette expulsion établirait un dangereux précédent. Elle se fonde sur un amendement à la loi qui autorise le ministère israélien de l'Intérieur à expulser les résidents permanents (statut juridique de la majorité des Palestiniens de Jérusalem) si leur « manquement » à l'allégeance à l'État d'Israël est reconnu. Cette mesure entre en contradiction avec le droit international : l'allégeance à la puissance occupante n'est pas requise de la part de la population occupée.

Cela fait plus de neuf mois que l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri a été mis en détention par les autorités israéliennes, sans droit à un procès équitable, sans qu'aucune charge ne lui ait été signifiée, et sous le prétexte qu'il « menacerait la sécurité de la région ».

IRAN : 2 MANIFESTANTS EXÉCUTÉS ET 20 AUTRES RISQUENT TOUJOURS LA PEINE DE MORT

Depuis le 19 septembre, les autorités [répriment les manifestations](#) dans le sang et déploient un [arsenal répressif](#) féroce pour étouffer le mouvement de contestation. Visualisez notre reportage spécial sur l'Iran en suivant [ce lien](#). Plus de 300 personnes sont mortes. La peine de mort fait maintenant partie des méthodes répressives utilisées par les autorités pour instiller la peur au sein du mouvement : les manifestants Mohsen Shekari et Majidreza Rahnavard ont été exécutés et au moins 20 personnes risquent l'exécution, dont 11 déjà condamnées à mort. Face à cette situation inhumaine, vous pouvez agir dès maintenant [en cliquant ici](#) !



©AI/Stéphane Lafarge

DEBAT AUTOUR DU PROJET DE LOI « ASILE-IMMIGRATION »

Le 6 décembre s'est tenu un débat sans vote à l'Assemblée nationale sur "la politique de l'immigration" en vue du nouveau projet de loi "asile et immigration" qui sera présenté par le gouvernement français et débattu début 2023. Depuis 30 ans, les textes relatifs à la politique migratoire de la France se succèdent et ont toujours les mêmes conséquences : le recul des droits des personnes exilées et la détérioration de leurs conditions d'accueil.

La veille de ce débat, aux côtés d'une dizaine d'associations, nous avons pris la parole à l'occasion d'une [conférence de presse](#) pour dénoncer cet énième projet de loi et rappeler qu'une autre politique migratoire est possible. En amont du débat nous nous sommes également réunis devant l'Assemblée nationale et avons rencontré une vingtaine de députés et d'attachés parlementaires de différents groupes politiques. Nous restons mobilisés !

UKRAINE : LES PERSONNES AGEES PARMIS LES PREMIERES VICTIMES CIVILES DU CONFLIT

Le 6 décembre, Amnesty International a publié [un nouveau rapport](#) intitulé « I used to have a home»: Older people's experience of war, displacement, and access to housing in Ukraine ». Basé sur des entretiens menés avec 226 personnes, il documente l'impact disproportionné de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les personnes âgées. En effet, les personnes de plus de 60 ans représenteraient 34% des civils tués entre février et septembre 2022.

De plus, elles vivent souvent dans des habitations peu sûres, et quand elles peuvent fuir elles se retrouvent dans l'incapacité de couvrir les frais de location. Enfin, les refuges mis à leur disposition n'ont pas les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins, en particulier si elles sont en situation de handicap. Nous appelons les gouvernements étrangers et les organisations internationales à renforcer le soutien aux personnes âgées en Ukraine.

BONNES NOUVELLES

LOULIA TSVETKOVA EST DEFINITIVEMENT ACQUITTEE !

Cette jeune artiste russe était accusée de « diffusion de matériel pornographique » pour avoir publié des dessins représentant des corps de femmes et des vulves. Un crime passible de 6 ans de prison en Russie. Le 22 novembre dernier, nous avons appris que [loulia a été définitivement acquittée](#) ! Cette décision est d'autant plus réjouissante qu'elle est « un exemple rare de justice dans la Russie actuelle » souligne Natalia Zviagina, directrice d'Amnesty International Russie. L'acquittement de Loulia est une victoire importante qui n'aurait pas été possible sans votre mobilisation. Rien qu'en France, 6000 personnes se sont mobilisées pour elle. Parmi elles, plus de cinquante militants et militantes l'ont soutenue sans relâche et sa famille pendant les trois ans d'acharnement judiciaire. « Je veux vous remercier pour tout le soutien apporté, pour toutes les lettres écrites pour nous protéger ma fille et moi. », déclare sa mère. ©Collection privée



EN TURQUIE, LES CONDAMNATIONS DE TANER KILIC ET IDIL ESER SONT ANNULEES

Nous avons appris récemment la relaxe de Taner Kılıç, président honoraire d'Amnesty Turquie, et Idil Eser, ex-directrice d'Amnesty Turquie, par une décision de la plus haute Cour d'appel du pays, au bénéfice de 4 défenseurs des droits humains. C'est un immense soulagement qui démontre toutefois le caractère politique et sans fondement qui a motivé les poursuites. Pour rappel, Taner Kılıç, avocat spécialiste des droits des réfugiés, a été arrêté en juin 2017 et détenu en prison pendant plus de 14 mois. Malgré une absence totale de preuves, en juillet 2020, il a été déclaré coupable "d'appartenance à une organisation terroriste" et condamné à 6 ans et 3 mois de prison. İdil Eser, Özlem Dalkıran et Günal Kurşun ont tous été condamnés à 25 mois pour "assistance à une organisation terroriste" et ont passé plus de 3 mois derrière les barreaux en 2017. Malgré tout, le tribunal a considéré que le dossier de Taner nécessitait un complément d'enquête et nous resterons vigilants sur les suites qui seront données.

LA VIE DU MOUVEMENT

10 JOURS POUR SIGNER : DES MOBILISATIONS PARTOUT EN FRANCE !

Comme chaque année, les 10 jours pour signer marquent le grand temps fort de la mobilisation militante ! Vous êtes si nombreux et nombreuses à vous investir que nous ne pouvons vous dire qu'un mot : merci ! A Paris, Périgueux, Niort, Bourgen-Bresse, Thonon, Alès, Pau, Lille, Sète, Bressuire, Lannion, Tarbes, Nanterre, Saint-Renan, Valence, Coutances, Valenciennes, Manosque, Agneaux, Autun, Nice... vous l'avez compris, la liste est longue (et loin d'être exhaustive) pour énumérer tous les [événements militants](#) qui ont permis de mettre en lumière les 10 cas défendus par Amnesty international en 2022. Cette année, le temps fort a eu lieu du 2 au 12 décembre, un bilan complet vous sera proposé en janvier prochain. En attendant, les pétitions papiers sont toujours valides, et vous pouvez nous les renvoyer jusqu'au 26 janvier inclus. Jusqu'à cette date, toutes les signatures seront comptabilisées ! Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les 10 cas emblématiques de cette année 2022 ainsi que l'avancée du nombre de signatures en ligne sur la [page dédiée](#).
©AIF/GL Paris 13 Tolbiac



LE NAUFRAGE DU 24 NOVEMBRE

Il y a un peu plus d'un an, le 24 novembre 2021, 27 personnes sont se sont noyées en essayant de rejoindre l'Angleterre en bateau depuis Calais. 4 d'entre elles sont toujours portées disparues et 2 personnes ont survécu. Ce drame, comme tant d'autres en Méditerranée, ou à nos frontières avec l'Italie ou l'Espagne, est la conséquence directe de 30 années de politiques migratoires sécuritaires par la France, le Royaume-Uni et l'Union européenne.

En mémoire à ces personnes, et celles et ceux qui malgré les entraves continuent de chercher refuge, nous étions nombreuses et nombreux, à nous réunir à Paris place de la République et à Dunkerque où une marche blanche a été organisée jusqu'à la plage. Cette commémoration a été l'occasion d'entendre les témoignages des familles des victimes et des rescapés. Ces tragédies récurrentes à nos frontières sont insupportables et elles pourraient pourtant être évitées. ©AIF



A MARSEILLE, L'IMPORTANCE DE RENDRE JUSTICE POUR ZINEB REDOUANE

Le 2 décembre 2022 marquait le lancement de 10JPS et les 4 ans de la mort de [Zineb Redouane](#). A cette occasion, nous avons organisé un temps fort autour de la situation 10JPS de Zineb Redouane à Marseille, avec un point presse suivi d'une projection sur la façade de l'immeuble où vivait Zineb puis sur le Palais de Justice de son visage suivie de l'avant-première du film "[Nos Frangins](#)" pour faire le lien entre la situation de Malik Oussekinne et de Zineb Redouane. Le lendemain, nous avons participé à la marche de solidarité organisée par les collectifs locaux pour Zineb et Yanis. Merci encore aux militants du groupe local et de l'antenne jeunes pour leur soutien et accompagnement tout au long de cette séquence ! Ensemble, nous avons pu demander justice pour Zineb à travers cette commémoration, forte en émotions et constructive étant donné les nombreuses retombées. Pour en savoir plus sur la situation de Zineb que nous continuerons de défendre en 2023 dans le cadre de la campagne "[Manifestez-Vous](#)", vous pouvez visionner [cette vidéo](#) et lire [cette actu.](#)
©Clément Mahoudeau



LA VIE DES COMMISSIONS ET DES REGIONS

LA COMMISSION DROITS DES FEMMES CONTINUE SA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE RELAIS

Si cette thématique vous intéresse et que vous souhaitez en être la personne référente au sein de votre structure locale ou de votre région, contactez-nous afin de devenir relais : comfemmes@amnesty.fr. Vous recevrez des bulletins de nouvelles bimensuels, et vous pourrez solliciter la Commission pour toute question concernant vos actions liées aux droits des femmes. Nous vous proposons également de nous faire part des actions organisées par vos structures locales, en lien avec la défense des droits des femmes, afin d'en faire la promotion dans notre bulletin. Ce sera l'occasion de donner de la visibilité à vos actions, de nous tenir au courant de vos activités, mais aussi de partager vos idées avec les autres relais de la Commission ! Nous attendons vos courriels avec enthousiasme.

LA REGION AFRIQUE A RECU LA VISITE DE ROSELYN HANZI

Figure emblématique de la défense des droits humains au Zimbabwe, avocate inscrite au barreau de Harare, Roselyn Hanzi occupe depuis 2017 les fonctions de Directrice exécutive de l'association des avocats du Zimbabwe pour les droits humains, une ONG qui œuvre sans relâche, depuis 1996, à la promotion des droits fondamentaux, de l'Etat de droit et de la démocratie.

Cette rencontre a été l'occasion d'exprimer la solidarité d'Amnesty International France avec son association et de partager les dernières informations sur la situation des droits humains au Zimbabwe, un pays où les espoirs de l'après Mugabe ont été déçus par la perpétuation d'un réflexe répressif que l'annonce récente d'élections générales à l'été 2023 a encore accentué. ©NTJWG



LA BOITE A OUTILS



WEBINAIRES EDH : BILAN 2022 ET PERSPECTIVES 2023

Depuis 2 ans, des webinaires Education aux Droits Humains vous sont proposés et votre mobilisation ne fléchit pas avec en moyenne 90 militantes et militants par session. Ces webinaires nous permettent de vous présenter le Projet Éducatif d'Amnesty international France, les ressources et outils disponibles pour mettre en place des actions d'EDH, notamment autour de thématiques spécifiques comme les violences faites aux femmes, et de mettre en valeur ce qui est fait en région, d'échanger. Après 5 sessions proposées cette année, en 2023 nous continuerons d'organiser des webinaires génériques sur l'EDH et d'autres autour de thématiques spécifiques des droits humains. Faites-nous part de vos attentes et besoins via ce formulaire : [Webinaires EDH 2023](#).

LA CHRONIQUE DE DECEMBRE-JANVIER EST DISPONIBLE !

A la Une, un dossier complet sur les 10 Jours pour signer, un portfolio sur le Soudan et un entretien sur l'état de l'opposition en Israël. Si vous êtes abonnés, vous aurez déjà reçu la Chronique, sinon c'est [ici](#). Vous pouvez également commander [ici](#) des numéros de La Chronique pour la faire découvrir lors de vos événements et susciter l'abonnement. ©AI

DEMYSTIFIONS LES LEGS ET RENCONTRONS NOUS EN 2023

Le rôle du service dédié aux relations testateurs au Secrétariat National est de répondre aux questions des personnes qui forment un projet de legs ou d'assurance-vie en faveur d'Amnesty International France. Nous serions heureuses de vous rencontrer pour vous informer et échanger avec vous lors d'une courte intervention en Assemblée générale régionale ou en réunion de votre groupe local. Contactez-nous ! Lisa Lacoste et Sophie Rouppert : legs@amnesty.fr ou 01 53 38 66 24.



©TS Productions/ Le chant des vivants

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE POUR LES GROUPES LOCAUX

Comme chaque année, en tant que groupe local, il faut organiser votre assemblée générale afin d'élire ou ré-élire une personne en tant que secrétaire et une personne en tant que trésorière. Le PV de cette élection doit être adressé par courrier postal, au Pôle Engagement et Education aux Droits humains, ou par email à l'adresse espacemilitant@amnesty.fr et ceci même s'il n'y a pas eu de modifications. En revanche en cas de modifications, ce PV doit également être adressé à la préfecture dont vous dépendez. Vous trouverez le modèle de PV sur le site, dans l'espace militants, rubrique [administrer son groupe](#).

LES PROCHAINS FILMS SOUTENUS

Le chant des vivants : sortie le 18 janvier 2023. Coup de cœur, avec un dossier pédagogique. Survivants de la longue route de l'exil, de jeunes filles, de jeunes hommes, arrivent au cœur de l'Aveyron. Peu à peu, le souvenir de la route s'atténue, et la parole renaît. De toutes leurs épreuves, ils feront une chanson.

Neneh Superstar : sortie le 25 janvier 2023. Soutien classique, avec dossier d'accompagnement. Née pour danser, Neneh est une petite fille noire de 12 ans qui vient d'intégrer l'école de ballet de l'Opéra de Paris. Elle va devoir redoubler d'efforts pour se faire accepter par la directrice de l'établissement.

Dounia et la princesse d'Alep: sortie le 1er février 2023. Film d'animation jeunesse. Coup de cœur avec modules EDH. Dounia a 6 ans, elle quitte Alep avec quelques graines de nigelle et avec l'aide de la princesse d'Alep, Dounia fait le voyage vers un nouveau monde...

MENTION SPECIALE



MARIE-CLAUDE MENU NOUS A QUITTÉS LE 29 SEPTEMBRE 2022

Infatigable défenseuse des Droits Humains, elle a milité à Amnesty pendant plus de quarante ans. Membre du groupe d'Épernay pendant de nombreuses années, Responsable Régionale Adjointe de la région Champagne Ardenne, elle a siégé également au Conseil national. Depuis 2019, elle présidait avec sensibilité et conviction le groupe de Château-Thierry qui, grâce à elle, a pu se maintenir.

Et même recruter des jeunes qui apportent dynamisme et idées neuves. Marie-Claude s'est investie avec force et détermination jusqu'au bout, allant cette année encore à l'Assemblée générale d'Amnesty France à Amiens. Avec reconnaissance, les membres d'Amnesty International de Champagne Ardenne saluent sa mémoire et adressent à sa famille leurs sincères condoléances. ©AIF

HOMMAGE AMNESTIEN A JEAN PALUSSIÈRE

Nous avons appris avec le cœur lourd la perte de Jean Palussière, membre du groupe Paris-Lafayette. A sa demande et pour honorer sa mémoire, les membres du groupe ont pu réaliser une collecte en faveur d'Amnesty international France. Nous remercions chaleureusement les membres du groupe d'avoir respecté ses vœux et adressons toutes nos condoléances et notre soutien aux proches de Jean et à sa famille.

L'AGENDA

DU NOUVEAU CÔTÉ FORMATIONS !

Deux nouvelles formations, placées sous le signe de l'ouverture, vous sont proposées au mois de janvier : La 1ère, prévue le samedi 21 janvier, vous accompagne dans l'appropriation des [Outils pour donner envie de nous rejoindre](#) ; avec pour maîtres mots la démonstration l'expérimentation et l'échange. La 2nde, prévue les samedi 28 et dimanche 29 janvier, apportera aux groupes locaux des clés pour [Agir pour et avec l'Antenne Jeunes de sa ville](#).

PROCHAINES FORMATIONS NATIONALES

// **Mardi 17 janvier** : Formation [La Mission d'Amnesty International](#) – Pour les membres et sympathisants d'Ile de France

// **Samedi 21 janvier** : Formation [Les outils pour donner envie de nous rejoindre](#)

// **Mardi 24 janvier** : Formation [Les structures d'Amnesty International](#) – Pour les membres et sympathisants d'Ile de France.

// **Samedi 28 et dimanche 29 janvier** : Formation [Agir pour et avec l'Antenne Jeunes de sa ville](#) – Pour les membres de groupes locaux

// **Mardi 31 janvier** : Formation [L'Action d'Amnesty International](#) – Pour les membres et sympathisants d'Ile de France.

Et n'oubliez pas les [6 cours en ligne](#) disponibles, ainsi que le [Centre de ressources](#) pour militer, sur la plateforme de formation numérique d'Amnesty France ! Très belles fêtes de fin d'année et au plaisir de vous retrouver en janvier !

LE QUI QU'A DIT QUOI

Qui a dit du mois dernier la réponse était (évidemment) : Jean-Claude Van Damme, le philosophe :

«Une bonne technique pour paraître plus jeune, c'est de se vieillir de 10 ans quand on te demande ton âge ».

Qui a dit : «Celui qui n'a pas Noël dans le cœur ne le trouvera jamais au pied d'un arbre.». Réponse l'année prochaine ..

PARCOURS DE FORMATION A DISTANCE

Lancement du 1er parcours de formation à distance de l'année : « Connaître Amnesty International : sa mission, ses structures, son action » ! 1ère séance collective en visio le mercredi 11 janvier au soir, puis activités individuelles, puis 2nde séance collective en visio le mercredi 25 janvier au soir !

Pour tout renseignement et toute inscription, une seule adresse : formation@amnesty.fr

PROCHAINES FORMATIONS REGIONALES

// **Samedi 21 janvier** : Formation [Manifestez-vous](#) – Région IDF Sud (Verrières le Buisson) – Inscription : catherine.pinzuti@gmail.com

// **Samedi 28 janvier** : Formation [Connaître Amnesty International](#) - Région Franche Comté (Lons Le Saunier). Inscription : laurechampion@aol.com

// **Samedi 28 janvier** : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Basse Normandie (Caen) – Inscription : mck18juin@gmail.com

N'attendez pas pour vous inscrire aux formations qui vous intéressent : tout le programme 2023 [est accessible ici](#). Vous pourrez vous y inscrire à l'aide des formulaires disponibles pour chaque formation.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour rappel : nous vous proposons de remplir [ce petit questionnaire](#) sur « Mon actu engagée » afin de nous faire part de vos ressentis, critiques, et remarques. Merci d'avance de votre participation !

Et pour toutes vos questions sur la vie militante : Écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr